Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 31 (1943)

Heft: 630

Artikel: En témoigneriez-vous ?

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-264741

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pour les personnes assujetties au service obligatoire du travail, tels les travailleurs de l'agriculture ou affectés à des travaux de construction d'intérêt national, elles touchent, outre le salaire en usage dans la localité, des outre le salaire en usage dans la localite, des allocations de transfert, basées selon les normes et conditions de l'allocation pour perte de salaire et de gain. Le Conseil fédéral finance encore d'autres œuvres sociales: la lutte contre le chômage, l'aide aux chômeurs, la création de possibilités de travail, etc. La guerre ayant créé de nouvelles obligations, il fallut ayant créé de nouvelles obligations, il fallut songer à assurer les équipages des navires batant pavillon suisse contre les accidents et la maladie. Si l'évacuation de zones menacées devait se produire, c'est aussi la Confédération qui devrait prendre à sa charge les frais de transport, l'entretien et le logement des évacués sur l'ordre du commandement de l'armée. Précautions d'hygiène, service sanitaire aux frontières, mesures de prophylaxie destinées à protéger la population contre le danger des entrées massives de réfugiés sur notre teritoire se sont avérés indispensables en ces temps troublés. Une direction centrale, ayant installé des postes sanitaires aux différentes installé des postes sanitaires aux différentes stations frontières, est chargée de la surveillance au point de vue sanitaire de tout étranger pénétrant sur le sol helvétique: actuellement, dix-neuf de ces postes fonctionnent régulièrement. La section de rapatriement de Cofficie de guerres pour l'assistance a corre régulièrement. La section de la la la l'Office de guerre pour l'assistance a orga-1 Office de guerre pour l'assistance a orga-nisé des Commissions de rapatriement, qui sont chargées de s'occuper des Suisses con-traints de retourner au pays. La Confédé-ration pourvoit complètement à leur entre tien durant les six premiers mois s'ils sont sans ressources; à l'expiration de cette pé-riode, c'est au Bureau central pour l'aide aux Suisse rentrés de l'étranger qu'incombe riode, c'est au Bureau central pour l'aide aux Suisses rentrés de l'étranger qu'incombe

le soin de les entretenir.

Si l'on ajoute à ce panorama de la vie sociale dans notre pays les 80 millions que la Confédération affecte à la baisse du prix du pain, les distributions de fruits frais aux ménages modestes ou nécessiteux, l'organisation de ventes à prix réduit de fruits et de pommes de terre par l'Office fédéral de guerre pour l'assistance, ainsi que celle de tissus et laine à tricoter pour les petites bourses... on n'aura encore qu'une idée bien imparfaite de tout ce qui a été, et qui est quotidiennement accompli chez nous, dans le vaste champ de l'assistance sociale. Il n'est que juste d'en rendre hommage à nos au-torités qui cherchent inlassablement à perfectionner une législation sociale dont la feur, cependant, est universellement re Fanny May.

Eloge de la femme suisse

Epouse et mère admirable, elle est enjouée et sérieuse en même temps. Elle a l'énergie quand il faut sauver une situation menacée, et le sourire quand il faut engager l'homme à faire un effort. laires, et c'est en l'écoutant le soir autour du foyer qu'ils apprennent à aimer leur pays...

Anton Suter † 1942

(Extrait de son discours au Grand Conseil vaudois lors du dépôt de son projet reconnaissant le droit de vote aux femmes (1917).

IN MEMORIAM

Mlle Clotilde Vidart

Tous ceux qui ont le culte du souvenir, en anprenant le décès survenu le 24 décembre dernier de M^{III} Clotilde Vidart, auront évoqué à la fois l'inoubliable mémoire de sa sœur, Camille Vidart, mais aussi la sienne propre, à elle, qui savait si bien se rappeler le passé et le faire revivre... Moins brillamment douée peut-être que son

aînée, moins étincelante dans sa conversation, moins hardie dans ses vues, M^{II}e Clotilde Vidart représentait davantage, dans l'association des deux sœurs, ce que l'on est convenu d'appeler l'élément féminin, fait de plus de douceur et de tout autant de réconfortante bonté; mais elle savait tout aussi bien qu'elle prendre nettement position, blâmer des abus, réclamer des réformes, mue, elle aussi, par ce sentiment de justice so-ciale, par cette soif d'équité qui fut la caractéristique des filles du Dr. Vidart. De santé délicate elle fut obligée de se ménager davantage, prit moins que M¹⁰ Camille Vidart part à la vie publique, mais y porta tout autant d'intérêt, suivant par son intermédiaire toutes les péripé-ties des efforts tentés par de vaillantes pionnières, applaudissant à leurs succès, souffrant de leurs échecs, et créant autour de sa sœur et de collaboratrices une atmosphère chaude et bien-faisante d'intimité et de compréhension. Cet intérêt, elle le garda précieusement, aussi longtemps qu'elle le put après le départ de son aînée, restant membre de nos Sociétés même lorsque l'état de sa santé ne lui permettait plus d'en suivre les séances, s'intéressant à nos programmes d'activité, lisant nos publications, échangeant avec celles qui étaient restées fidèles à tant de souvenirs des impressions et des c nions... Puis, la maladie à son tour fit son c vre, et la place est vide maintenant aussi celle que si souvent nous avons vue aux côtés de sa sœur, dans une ferme de la campagne vau-doise, un appartement pittoresque de la vieille Genève, ou une maisonnette de banlieue dont l'étroit jardin leur donnait l'illusion de la cam-pagne que toutes deux aimaient tant. Et à cette occasion ont surgi bien des souvenirs qu'il est à la fois doux et mélancolique de rappeler..

Pour elle, pour sa compréhensive bienveillance sa sympathie toujours en éveil, son intérêt pour toutes les idées pous lesquelles nous bataillons depuis plus de trente ans, aussi bien que pour la mémoire de sa sœur à laquelle chacune de no féministes romandes doit tant, notre Mouvement tenait à saluer la mémoire de M^{III} Clotilde Vidart lors de son entrée dans le grand repos.

Sœur Rose

Tout le canton de Vaud connaissait sœur Rose et tout le canton de Vaud porte le deuil de sœu Rose, directrice de la Maternité de Lausanne de puis 28 ans, décédée à St-Loup après une courte maladie.

Rose-Alice Roulet était élève de l'Institution des diaconnesse de St-Loup; ses connaissances professionnelles étaient grandes, son caractère sa valeur morale à la hauteur de ses capacités, s bien qu'au début de mai 1914, elle était nommée sœur-directrice de la Maternité de Lausanne, alors logée dans un petit pavillon au-dessus de la cou de l'Hôpital; sœur Rose suivit avec joie ses malades dans le grand bâtiment pourvu d'ins-tallations modernes édifié à droite de l'avenue de La Sallaz; sœur Rose dirigeait tout ce monde d'une main ferme et douce à la fois, avec courage et bonté. Son abord était brusque, mais elle était bonne, patiente, compréhensive. Que de mères elle a vu sortir rayonnantes de joie, tristes ou 'dé-sespérées! aussi ne nourrissait-elle aucune illusion sur le genre humain, tant elle avait vu d'a shandons, de bassesses, de lâchetés; sœur Rose était féministe, je vous en réponds, et elle ne mâchait pas la vérité au père indigne, quand elle pouvait l'attraper. Elle accomplissait sa besognavec une grande dignité et ne témoignait pas en vers le corps médical de cette fausse humilité et de cette servilité dégradante que tant d'autres croient devoir employer, et qui sont si nuisibles à l'armée des garde-malades et des infirmières.

Toutes celles qui l'ont vu passer dans les corridors et dans les salles gardent le souvenir du teint coloré, des cheveux blancs sous la coiffe, et des yeux si vifs de sœur Rose, et aussi de la tâche immense qu'elle a accomplie avec tant de talent

S. B.

Progrès en Argovie

Récemment est entré en vigueur, dans ce canton, un contrat-type de travail, établi par le gouvernement, d'entente avec les orgapar le gouvernement, d'entente avec les orga-nisations féminines, qui s'applique aux em-ployées de maisons; il contient des disposi-tions relatives à la durée du travail, au repos nocturne, aux heures de liberté et exige que les employeurs assurent leurs employées contre la maladie et les accidents. Vraiment, le canton d'Argovie s'est décide à rettraper la tenue, pardy et à utiliser dans

à rattraper le temps perdu et à utiliser dans plusieurs domaines les forces et les capacités féminines. Après une nouvelle loi scolaire nettement progressiste en ce qui concerne les commissaires féminines, il revise sa loi sur les tribunaux de prud'hommes et, après Genève, Neuchâtel et Vaud, il prévoit que des fem-mes pourront être élues juges, spécialement dans les groupes concernant les professions féminines. Il appartiendra au gouvernement féminines. Après une nouvelle loi scolaire

de décider dans quels groupes les femmes seront appélées à siéger. La nouvelle loi argovienne sur les trai-tements du corps enseignant stipule qu'insti-tuteurs et institutrices reçoivent le mème traitement. Le Grand Conseil argovien fait donc sien le principe: A travail égal, salaire égal. S. F.

En témoigneriez-vous?

Nous sommes au magasin, il est bondé, le pu-blic est obligé d'attendre.

« Savez-vous que demain..

«L'avez-vous aussi entendu Dupont? le chocolat...» entendu dire, Madame

« Avez-vous vu les wagons de charbon qui ont passé hier? on dit que... » « Mais oui, le voyageur qui vient trouver ma

belle-sœur a dit ... »

« Ah, je comprends, alors: voilà pourquoi

on nous rationne aussi les carottes...»

Ainsi s'échappent les paroles de tous côtés, donnant naissance aux rumeurs, ces affreux avor-tons qui empoisonnent notre vie économique et sa-pent la base de notre discipline nationale.

Madame et chère lectrice, connaissez-vous ces magasins? Voulez-vous nous aider à combattre ces «rumeurs de boutique»? Il y a un remède simple et efficace: à l'acheteuse «au courant» qui lance la nouvelle d'un rationnement imminent d'un séquestre, d'une interdiction nouvelle ou qui met quelque voisin en suspicion, répondez par cette petite phrase aimable, mais ferme:

En témoigneriez-vous?

Si nous le faisons avec esprit de suite, et au bon moment, nous verrons que bientôt les rumeurs se réfugieront, comme de vilaines arraignées, der-rière les caisses du magasin et mourront d'une mort pitoyable. Ce qui vivra. ce sera l'attitude saine et droite qui devrait plus que jamais distinguer notre vie nationale.

> ALLIANCE NATIONALE DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES



DE-CI, DE-LA

Une femme conservatrice de musée.

Le Conseil d'Etat vaudois a nommé, le 30 décembre, conservatrice du Musée historique cantonal, à la place de M. Jacques Chevalley, démis-sionnaire, M^{ne} Anne-Lise Reinbold, la fille de M. le Dr. Paul Reinbold.

Mile Reinbold est fort bien préparée à sa tâche et pourra faire au Musée historique, qu'abrite le Palais de Rumine, du bon et excellent travail. C'est une élève de l'Ecole du Louvre à Paris.

De la cuisine dirigée,

Pour apprendre aux Anglaises à tirer le meilleur parti des denrées alimentaires, le ministère du ravitaillement a créé, dans tout le pays, des centres recueillant les suggestions des ménagères. Toute idée intéressante est transmise à Miss Mac Leod, qui possède une documentation internatio-nale sur les méthodes employées dans les hôpitaux, dans les hôtels, dans les ménages de toutes les

dans les hôtels, dans les mênages de toutes les classes sociales.

Miss Mac Leod dirige le laboratoire d'essais culinaires au ministère du ravitaillement; elle exécute les nouvelles recettes, les fait goîter à quinze ou vingt personnes, à de hauts fonctionnaires, au ministre même. Après ce referendum, la recette est acceptée ou refusée; si elle est jugée



tigieux règne de trente quatre ans, où la Rustigieux règne de trente quatre ans, où la Russie, sous le sceptre d'une femme, tint tête à la Turquie et s'imposa comme une puissance à tous les monarques d'Europe. L'empereur Joseph II, Frédéric le Grand, Gustave III de Suède sont obligés de compter avec la volonté de Catherine. Elle juge sévèrement la France et les Bourbons, mais se laisse éblouir par l'élégance de Versailles. Dans son pays, elle encourage les lettres, les arts, la science, maintient un ordre absolu, règne sur le peuple avec une fermeté et une bonté qui la font adorer; les pauvres gens l'appellent « notre petite mère Catherine ».

Cependant des bruits courent. Cette femme est un assassin. Cette femme est un esprit fort. Elle ne craint ni Dieu ni diable, se livre à toutes sortes d'orgies, se réserve des plaisirs secrets. Chaque nuit un jeune amant est livré à ce monstre... Oui, des bruits de ce genre ont dù courir parmi les contemporains. L'étrange chose est qu'on ne les trouve pas consignés dans les mémoires du temps. Ils ne sont mis par écrit que plus tard et reçoivent la consécration de l'histoire. L'opinion publique au dix-neuvième siècle, considère la géniale souveraine comme une des hontes de l'humanité... à toutes sortes d'orgies, se réserve des plaisirs

Mais voici Mary Lavater qui remet devant nos yeux les mémoires de ceux qui ont connu Catherine ; elle les lit avec soin ; elle com-pulse les correspondances du temps ; elle exa-mine les portraits de la petite princesse So-phie, de la grande duchesse, de l'auguste tza-rine. Et voici ce qu'elle nous dit:

Pour celui à qui les preuves écrites ne semblent pas concluantes, qu'il plonge le regard parmi les traits de l'impératrice, dans ce visage plein de noblesse, et d'une noblesse au sens le plus éle-vé du terme. A notre époque où sont établies les relations entre un physique sain et une spiritualité saine, n'est-ce pas une preuve que ces traits affables et fermes, disant la liberté intérieure de se donner et le rayonnement d'un amoun qui n'abaisse point la dignité de l'âme?

Les preuves écrites auxquelles il est fait Les preuves ecrites auxquelles il est fait allusion ici sont si nombreuses qu'il suffit de citer les principales. Voici d'abord la correspondance de Catherine, plus particulièrement sa correspondance avec Grégor. Potemkine (v. Lettres d'amour de Catherine à Potemkine, Paris 1934.) Correspondance que, despis 1734 issurio, 1701 det de la particulière. depuis 1774 jusqu'en 1791, date de la mort de son ami, Catherine continua, prouvant qu'elle tenait avant tout à une vie d'union spirituelle avec celui qu'elle aimait: lettres sé-rieuses, vraies lettres d'amour, bien différen-tes des correspondances légères et galantes de l'épouse. Il faut remarquer ensuite à quel point les témoignages des contemporains de Catherine sont admiratifs. Voici ce qu'en dit Mary Lavater:

De la longue liste des vrais admirateurs de Cathenne, ne citons que les noms les plus importants Frédéric de Prusse et son frère le prince Henri; l'empereur Joseph II et le roi Gustave III de Suède; le comte de Ségur, ambassadeur de France; le prince de Ligne, le baron Cobenzl, le comte Hordt, Grimm, Diderot, Falconet; La-harpe, qui fut gouverneur du petit grand-duc; la baronne de Lieven, première dame d'honneur de la grande duchesse, les émigrés Saint-Priest et Esterhazy, Jakob Johann de Sivers, l'infatipable et honnête collaborateur de Catherine l'historien Schlözer; Euler le mathématicien; médecin anglais Dimsdale.

Dans aucuns des rapports qu'on possède de ces hommes, on ne trouve la moindre allusion à des écarts indignes. On pourrait penser que ce silence, enveloppant la vie privée de Catherine, est dû à la prudence. Mais plusieurs de ces cahiers de souvenirs et de notes ont été composéés à l'user prepriée auteurs et ne posés à l'usage de leurs propres auteurs et ne furent publiés que bien après la mort de Cathe-rine. Non, tous ces hommes du siècle des lu-mières ne semblent pas avoir eu le devoir de se taire. Ils mentionnent en toute liberté les quelse taire. Ils mentionnent en toute liberté les quel-ques hommes qui eurent la faveur de Cathe-rine: «ce choix toujours honorable» ainsi que s'exprime le prince de Ligne. Chacun de ses amis souligne la dignité de l'impératrice et sa prédilection pour les amitiés spirituelles. Il est vrai qu'un homme intelligent pouvait prétendre à beaucoup, peut-être à tout, auprès de Catherine; par contre, elle n'a jamais témoigné d'un penchant pour un être sot ou grossier.

A la décharge d'une mémoire lourdement obscurcie, rapportons encore ici les pages de Mary Lavater qui ont trait au mystérieux as-sassinat du tzar Pierre III, crime si généra-ralement attribué à son épouse, Catherine.

Catherine II était morte et Paul Ier était autocrate de toutes les Russies. Ce que l'impératrice avait craint et prévu depuis 25 ans, l'anéantissement de tous ses efforts, allait-il se produire par la faute d'un successeur incapable, malade, et malveillant? Catherine n'avait-elle pas eu raison de tout préparer afin que son propre fils fût écarté du trône?

A partir de la minute où Paul était apparu dans la chambre mortuaire, avec une expression tants a chambre mortulare, avec une expression satisfaite et le visage rayonnant de bonheur, pour constater le décès de sa mère, les appréhensions qu'elle avait eues furent confirmées. Ce n'est pas pour rien que les nobles qui avaient pu observer le futur tsar au cours des dernières le confirment de la cours des dernières de la course de la ouserver le futur tsar au cours des dernières années furent pris d'une terreur panique à la nouvelle inattendue de la mort de Catherine. La toute puissance d'un autocrate russe entre les mains d'un fou pouvait être eures d'une des la contraction. fou pouvait être cause d'un malheur mains d'un inexprimable

Aussi, déià neu d'heures après la mort de l'impératrice, traîneau sur traîneau se mirent en route vers la frontière finnoise: c'était un sauvequi-peut à la nuit tombante. Et, quand le premier jour se leva sur la Russie orpheline, les fonction-naires de police, munis des ordres d'arrestations que l'empereur avait dictés toute la nuit, trouvèrent plus d'un portail fermé et bien des palais

L'esprit malade de Paul écumait de rage devant toute opposition, sévissant contre tous les partisans de feu sa mère, même le plus éloigné, s'élevant en tempête contre tout ce qui avait été son œuvre. Le premier ukase que Paul rédigea, la veille encore du jour mortuaire, le 16-17 no-vembrre 1796, décrétait la libération du meurtrier de son père, Pierre III. Son second ukase or-donnait le transfert des restes de l'empereur assassiné, du couvent Alexander-Newskj au Palais d'hiver, dans un vestibule à colonnades où Cathe-